



Montreuil, le 31 janvier 2019

Mobilisons-nous le 5 février !

Le SNJ-CGT s'associe à l'appel de la CGT à la grève et aux manifestations du mardi 5 février.

La CGT estime qu'« au-delà des mobilisations des citoyen-ne-s depuis de nombreuses semaines, il est indispensable de construire un rapport de force, notamment par la grève, pour imposer au patronat la redistribution des richesses ».

La CGT revendique :

une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;

une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFSA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;

la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;

le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;

Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer à cette journée de grève et de manifestations.

Les journalistes ont en effet toutes les raisons de se mobiliser.

Dans les manifestations qui se multiplient depuis le 17 novembre, ils font partie des premières victimes des violences policières et sont parfois directement visés par les coups de matraque, les tirs de grenades et de flash-ball.

Si la critique du traitement médiatique du mouvement social est plus que jamais légitime, rien ne justifie cependant les violences exercées par certains manifestants sur les journalistes, dont une bonne part sont tout aussi précaires qu'eux : pigistes, CDD... Quand les patrons ne les obligent pas à prendre le statut d'auto-entrepreneur, illégal dans le journalisme.

Les journalistes payent également un lourd tribut dans leurs entreprises.

Le 30 janvier, c'est le quotidien *'Humanité'* qui a été placé en redressement judiciaire. La menace plane sur la survie du titre et sur le sort de ses salariés.

A **France Télévisions**, la direction, qui veut imposer un plan de « rupture conventionnelle collective », pose comme préalable d'arriver à un solde de 1 000 suppressions de postes, après des centaines d'autres ces dernières années.

A l'**AFP**, c'est une centaine de postes qui sont visés par le « plan de transformation » de la direction, qui n'a aucun projet rédactionnel et n'ambitionne qu'une chose : économiser 14 millions d'euros.

Chez **Mondadori France**, c'est l'avenir d'un des premiers groupes de presse magazine du pays et de son millier de salariés qui se joue. La famille Berlusconi négocie une reprise par Reworld Média, de sinistre réputation, sous le silence complice des pouvoirs publics.

Plus que jamais, le SNJ-CGT réitère ses revendications et propositions :

- des moyens et des salaires à la hauteur de la mission d'information des journalistes
- la lutte contre la précarité
- la reconnaissance juridique des équipes rédactionnelles et de leur indépendance
- l'annexion d'une charte déontologique à la convention collective des journalistes, qui deviendrait ainsi opposable aux patrons de presse
- le développement de l'audiovisuel public
- le maintien et le renforcement de l'indépendance de l'AFP
- la réforme des dispositifs sur les concentrations et les aides à la presse

A Paris, la manifestation partira de l'Hôtel de Ville à 14h et se rendra jusqu'à Concorde, via la rue de Rivoli.

Le lieu de rendez-vous commun du SNJ-CGT, de la CGT Spectacle et de la Filpac-CGT sera communiqué très rapidement sur notre site.